Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A RABAT

NOTE AUX FAMILLES
DEUXIEME CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES

Les formulaires de demande de bourses, pour l'année 2018-2019, sont à retirer au **Consulat Général de France à Rabat** ou au **Secrétariat des Etablissements Scolaires**.

Seules les demandes pour les **nouveaux arrivants** ou les demandes de **recours** pourront êtres étudiées au 2ème conseil consulaire. Les élèves devront êtres de nationalité française et inscrits au registre des français.
Les dossiers complets ou incomplets doivent être retournés au Service Social entre : **le 14 mai le 17 septembre 2018**, ***date limite.*** Sur RDV (0537 67 87 00)

Aucune demande déposée **après le 17 septembre** ne sera prise en considération au titre du 2ème conseil consulaire local qui siègera mi-octobre 2018.